

Communiqué de presse

Visualiser les données maritimes contribue à la sûreté maritime

Le développement de l'économie bleue passe par la maîtrise des activités illégales et des événements de mer. Pour y répondre, le projet européen CRIMARIO œuvre pour une coopération régionale et une coordination inter-administrations. La session de formation qui vient de s'achever à Mombasa illustre ces efforts ; dédiée à la visualisation des données d'intérêt maritime, elle a rassemblé 18 participants du Kenya et de Madagascar.

Le projet européen CRIMARIO a conçu un cycle complet de formation sur la **visualisation et l'analyse des données d'intérêt maritime** destinés aux personnels spécialisés des administrations civiles et militaires intervenant dans l'action de l'État en mer. Un premier cycle s'est déroulé en 2017 au profit des Comores et de Madagascar, au rythme de 6 sessions en visualisation des données et 3 en analyse des données. Au terme de ce cycle, des formateurs en visualisation et des analystes ont appris à donner des cours ce qui facilite la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques dans la région.

Le Kenya accueille ce cycle complet en 2018. La première session (MDP3) organisée du 12 au 23 février à Mombasa, couvre la visualisation des données d'intérêt maritime (niveau 1). Les participants ont appris comment extraire et traiter des données en provenance de sources AIS (l'AIS pour Automatic Identification System est un système automatique de suivi utilisé par les bateaux et les services de surveillance pour identifier et localiser les bateaux en échangeant des données avec d'autres bateaux, stations AIS et satellites). Ils ont appris comment utiliser un système d'information géographique libre et en ligne qui permet la visualisation et la publication des données.

Les participants qui ont passé avec succès les tests, suivront la prochaine session de formation de niveau 2, organisée du 26 mars au 6 avril à Mombasa où ils approfondiront la manipulation de ces outils et en découvriront d'autres.

Les stagiaires kenyans viennent des principales administrations en charge de la surveillance du domaine maritime : Service des Pêches, KMA (Kenya Maritime Authority), KPA (Kenya Port Authority), Marine nationale, Police, Service de la faune sauvage. Se sont joints également trois participants de Madagascar travaillant au CRFIM (Centre Régional de Fusion d'Information Maritime), au Secrétariat d'État à la mer et à l'APMF (Autorité portuaire).

Dans les mois à venir, **la coopération maritime va continuer à se développer** grâce à la construction par CRIMARIO d'un portail web dénommé **IORIS**, dédié au partage des informations maritimes et à la gestion des incidents en mer et proposé à tous les pays partenaires du projet. En outre IORIS sera utilisé par les entités régionales actives dans la sûreté maritime, en premier lieu les deux centres régionaux couvrant la région AFOA-OI (Afrique orientale et australe-Océan indien) suite aux décisions de la conférence ministérielle organisée à Djibouti le 15 mai 2016 : le CRFIM installé à Madagascar et le CRCO aux Seychelles. Les administrations nationales vont également bénéficier de cet outil selon une politique régionale d'accès.

Pour aller plus loin

Le projet CRIMARIO : pourquoi ?

Pour faire face aux défis de la sécurité maritime dans l'océan Indien, l'Union européenne a lancé le **programme Routes maritimes critiques** afin de soutenir un mécanisme régional, le Code de conduite de Djibouti, conclu en 2009 entre les 21 pays côtiers de l'ouest de l'océan indien et amendé à Djeddah en janvier 2017.

Au sein de ce programme, le projet CRIMARIO vise à renforcer la sûreté et la sécurité maritime dans l'ouest de l'océan Indien en appuyant les pays côtiers dans le développement de la **connaissance de la situation maritime**. Cette connaissance résulte du partage et de la fusion de données provenant de diverses sources techniques et de divers pays. En retour, une connaissance exhaustive et constante de la situation maritime donne la capacité aux divers intervenants d'améliorer la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement maritime régionaux.

Pour ce faire, CRIMARIO propose aux partenaires régionaux plusieurs initiatives dont la création d'une **plateforme de partage d'information et de gestion d'incident (IORIS)**, le **renforcement de capacité** grâce à des formations appuyées par une plateforme de gestion des connaissances, des **ateliers** valorisant la coopération inter-administration et régionale ainsi qu'une aide à la conception de directives de partage de l'information.

Le projet, géré par **Expertise France**, se déroule de janvier 2015 à janvier 2019 soutenu par un budget de 5,5 millions d'euros.

Au Kenya, CRIMARIO collabore étroitement avec KMA (Kenya Maritime Authority), le point focal national du projet. Un programme de formation a été établi, centré sur la visualisation et l'analyse des données d'intérêt maritime puis sur la formation de formateurs. Le renforcement du réseau national AIS et l'installation d'un serveur AIS régional est à l'étude.

Suivre CRIMARIO

Contacts: Am. Cloup-Mandavialle, coordonnateur du projet : fr.cloup-mandavialle@crimario.eu

Contact general : info@crimario.eu

Twitter : [@EUCrimario](https://twitter.com/EUCrimario)

LinkedIn: [EU Crimario](https://www.linkedin.com/company/eu-crimario/)

Web: <http://www.crimario.eu/>

En savoir plus sur KMA

L'Autorité maritime du Kenya (KMA), fondée en juin 2004, est l'agence gouvernementale qui régule, coordonne et supervise les affaires maritimes du pays. KMA gère également le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) qui assure la recherche et le sauvetage en mer pour la région couvrant Kenya, Tanzanie, Seychelles et Somalie. Le CROSS gère également le centre de partage d'information sur la piraterie établi par le Code de conduite de Djibouti dont le Kenya est signataire.

Contact: Cosmas Cherop, Directeur général par intérim : info@kma.go.ke

Twitter: [@kmakenya](https://twitter.com/kmakenya)

Facebook: Kenya Maritime Authority